

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal

du lundi 26 octobre 2015 à 20 heures

L'AN DEUX MIL QUINZE le VINGT-SIX OCTOBRE à 20 H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **LEGUET Philippe**, Maire.

Étaient présents : Monsieur LEGUET Philippe, **Maire** ;

Mesdames BAILLY Aline, RENAUD Brigitte et TYLKOWSKI Frédérique, et Messieurs ANNE Régis et VENTROUX Jacques, **Adjoints**,

Mesdames HUBERT Jeannine, LOVAT Cindy, MARTINEAU Anita, PICOULEAU Christelle, ROCHETEAU Lydie et ROINEAU Manon et Messieurs FORET Christophe, LEDUC Bruno, LEHOUX Yves, LEROY Patrick, MARAIS Bruno et MARIE Philippe, **Conseillers municipaux**

Absent excusé : Monsieur MOURIER Nicolas donne procuration à Madame MARTINEAU Anita

Secrétaire de Séance : Madame HUBERT Jeannine

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 08 octobre 2015.

Pour faire suite à la démission de Monsieur LEBouc Janick, acceptée par Madame la Préfète en date du 15 octobre 2015 et conformément à l'article L 270 du code électoral, cette démission confère au suivant de la liste la qualité de conseiller municipal.

Monsieur le Maire souhaite donc la bienvenue à Monsieur MARIE Philippe, aussitôt installé dans ses fonctions.

ÉLECTION D'UN ADJOINT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-7-2,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à cinq,

Vu la démission de Monsieur Lebouc au poste de 5^{ème} adjoint acceptée par Madame la Préfète en date du 15 octobre 2015,

Monsieur le Maire précise que l'adjoint est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7 : scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Les candidats sont :

- Aline BAILLY
- Nicolas MOURIER

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins..... 19
- bulletins blancs ou nuls..... 0
- suffrages exprimés 19
- majorité absolue 10

Ont obtenu :

Aline BAILLY 15 (quinze) voix
Nicolas MOURIER 4 (quatre) voix

Aline BAILLY ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue en qualité d'adjoint au maire dans l'ordre du tableau :

Monsieur ANNE Régis 1^{er} adjoint au Maire
Madame RENAUD Brigitte 2^{ème} adjoint au Maire
Madame TYLKOWSKI Frédérique 3^{ème} adjoint au Maire
Monsieur VENTROUX Jacques 4^{ème} adjoint au Maire
Madame BAILLY Aline 5^{ème} adjoint au Maire

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire et les Adjoints sont membres d'office de toutes les Commissions.

Le Maire est responsable et a la gestion de tout le personnel communal.

➤ **Commission Travaux – Éclairage public**

- Suivi des travaux de bâtiments
- Etudes et préparation des dossiers
- Achat matériel et matériaux
- Entretien et extension de l'Éclairage Public
- Suivi des dossiers, devis et factures
- Relation avec les fournisseurs (EDF – GDF ...)
- Enfouissements des lignes EDF et France Telecom
- Illuminations de Noël

Responsable : Jacques VENTROUX

- Christophe FORET
- Yves LEHOUX
- Patrick LEROY
- Bruno MARAIS
- Philippe MARIE
- Manon ROINEAU

➤ **Commission Routes – Eaux Pluviales – Eaux usées**

- Entretien et création de voirie
- Entretien et création de fossé
- Balayage des rues
- Chemins de randonnées
- Gestion des réseaux d'eaux pluviales

- Etudes et suivi des travaux d'eaux pluviales
- Gestion et suivi des travaux des eaux usées
- Gestion et suivi de la station d'épuration

Responsable : Régis ANNE

- Christophe FORET
- Bruno LEDUC
- Yves LEHOUX
- Patrick LEROY
- Bruno MARAIS
- Philippe MARIE
- Anita MARTINEAU

➤ **Commission Sport – Culture – Loisirs – Tourisme**

- Relations avec les associations
- Organisation et gestion des manifestations
- Gestion des installations et du gymnase
- Gestion de la bibliothèque
- Achats fournitures diverses
- Aires de loisirs
- Développement touristique
- Relation avec le Conseil Général pour le site de Cherré
- Animation jeunesse

Responsable : Frédérique TYLKOWSKI

- Christophe FORET
- Patrick LEROY
- Anita MARTINEAU
- Nicolas MOURIER
- Lydie ROCHETEAU
- Manon ROINEAU

➤ **Commission Urbanisme – Environnement – Cimetière**

- Suivi, révision et modification du PLU
- Suivi des demandes d'urbanisme
- Fleurissement
- Espaces Verts
- Plantations
- Gestion organisation et entretien cimetière

Responsable : Brigitte RENAUD

- Jeannine HUBERT
- Bruno LEDUC
- Anita MARTINEAU
- Lydie ROCHETEAU

➤ **Commission Ordures Ménagères**

- Relation avec le Syndicat
- Proposition pour l'amélioration de la collecte
- Suivi et entretien des points d'apport volontaire

Responsable : Philippe LEGUET

- Patrick LEROY
- Nicolas MOURIER

➤ **Commission Fêtes et Cérémonies – Salle Polyvalente**

- Organisation des manifestations
- Organisation du Banquet des Têtes Blanches
- Entretien du matériel de la salle polyvalente
- Location Salle Polyvalente, vaisselles, chaises...

Responsable : Aline BAILLY

- Jeannine HUBERT
- Cindy LOVAT
- Anita MARTINEAU
- Lydie ROCHETEAU

➤ **Commission Vie Scolaire**

- Relations avec les enseignants et parents d'élèves
- Suivi avec la CDC du temps périscolaire
- Suivi des commandes et factures de la cantine
- Suivi du règlement intérieur cantine

Responsable : Régis ANNE

- Christophe FORET
- Cindy LOVAT
- Nicolas MOURIER
- Christelle PICOULEAU

➤ **Commission Communication**

- L'Écho
- Bulletin Municipal
- Site internet
- Gestion de l'information et des moyens de communication de la mairie

Responsable : Aline BAILLY

- Christophe FORET
- Nicolas MOURIER
- Christelle PICOULEAU

- Manon ROINEAU

➤ **Commission Finances**

- Budget principal
- Budgets annexes
- Emprunts
- Subventions
- Achats et ventes de biens

Responsable : Philippe LEGUET

- Bruno LEDUC
- Yves LEHOUX
- Patrick LEROY
- Cindy LOVAT
- Anita MARTINEAU
- Nicolas MOURIER
- Christelle PICOULEAU
- Manon ROINEAU

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.123-4 et suivants et R.123-1 et suivants, prévoyant la nomination de membres par le Maire, parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune, et prévoyant que les associations familiales, les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, les associations de retraités et de personnes âgées, ainsi que les associations d'handicapées du Département peuvent formuler des propositions concernant leurs représentants,

Vu la délibération du conseil municipal n°2014SEPTEMBR061 en date du 19 septembre 2014, rendue exécutoire le 22 septembre 2014, fixant le nombre de membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale respectivement élus et nommés,

Vu l'affiche informant ces associations du renouvellement de membres nommés du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, apposée en mairie du 22 septembre 2014 au 20 octobre 2014,

Considérant les propositions de celles-ci,

Vu la délibération du conseil municipal n°2014DECEMBRE079 en date du 18 décembre 2014 désignant les membres,

Vu la démission de Monsieur LBOUC Janick en tant que conseiller municipal en date du 15 octobre 2015,

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à la nomination de 5 membres issus du conseil municipal et 5 membres extérieurs,

Deux conseillers se sont portés candidats pour l'élection du 5^{ème} membre issu du conseil municipal :

- Jeannine HUBERT 14 voix
- Bruno LEDUC 4 voix
- 1 bulletin nul

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux :

- Aline BAILLY
- Jeannine HUBERT
- Anita MARTINEAU
- Lydie ROCHETEAU
- Frédérique TYLKOWSKI
- Claudine FONTAINE (Ainés Ruraux)
- Jeannine CHAMPENOIS (Ainés ruraux)
- Marcel GOULAN COURT (Jardinier Sarthois)
- Françoise DRON (UDAF)
- Yves RENAUD (MSA)

ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DE LA RÉGION DE MAYET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la démission de Monsieur LEBouc Janick en tant que conseiller municipal en date du 15 octobre 2015,

Considérant qu'il convient de désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Mayet,

Considérant que Monsieur LEBouc Janick était 2^{ème} délégué suppléant,

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Deux conseillers se sont portés candidats : Philippe MARIE et Anita MARTINEAU

Premier tour de scrutin – 2^{ème} délégué suppléant

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 19

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Philippe MARIE 15 (quinze) voix
- Anita MARTINEAU 4 (quatre) voix

Philippe MARIE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LOIR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la démission de Monsieur LEBouc Janick en tant que conseiller municipal en date du 15 octobre 2015,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal du Loir,

Considérant que Monsieur LEBouc Janick était 1^{er} délégué suppléant,

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Deux conseillers se sont portés candidats : Yves LEHOUX et Philippe MARIE

Premier tour de scrutin – 1^{er} délégué suppléant

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 19

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Yves LEHOUX	4 (quatre) voix
- Philippe MARIE	15 (quinze) voix

Philippe MARIE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

DÉSIGNATION DES DIVERSES REPRÉSENTATIONS

Pour faire suite à la démission de Monsieur LEBouc Janick, le conseil municipal désigne le nouveau délégué représentant la commune au sein de :

- **Sécurité routière** : Régis ANNE
- **Correspondant Défense** : Frédérique TYLKOWSKI

Prochaine réunion du conseil municipal le **jeudi 19 novembre 2015** à 20 heures.

La séance est levée à 21 h.

Le Maire : Philippe LEGUET

La secrétaire de séance : Jeannine HUBERT